



Concours contribuant à l'Education à la citoyenneté

publié le 08/10/2019

Descriptif :

Sélection de concours permettant de travailler sur l'Éducation à la citoyenneté et de contribuer au parcours citoyen ; 1er et 2nd degrés.

EMC - Citoyenneté - Parcours citoyen.

L'Éducation à la citoyenneté, inscrite dans les programmes d'enseignement, structurée et mise en cohérence dans le parcours citoyen de l'élève reste une mission forte de l'Ecole.

- ▶ Les concours scolaires sollicitant les différentes dimensions de la citoyenneté peuvent être l'occasion de travailler de manière différente, par le biais de projets individuels et/ou collectifs. Cela peut être aussi le moyen de traiter autrement certaines questions des programmes, ou simplement de permettre la valorisation de ce qui a déjà été entrepris ou réalisé avec les élèves.
- ▶ Les concours scolaires ou les actions éducatives sont autant d'opportunités pour travailler à la construction de la citoyenneté, du parcours citoyen ou encore de l'Enseignement Moral et Civique. Beaucoup offrent même la possibilité de croiser plusieurs parcours éducatifs au cours du travail conduit.



- ▶ Le référent "Mémoire et citoyenneté" attire votre attention sur une sélection de concours liés à l'Éducation à la citoyenneté :

 [Concours contribuant à l'éducation à la citoyenneté - premier degré - 2019-2020](#) (PDF de 582.2 ko)
Courrier du référent académique "Mémoire et Citoyenneté" adressé aux professeurs du premier degré - 4 octobre 2019

 [Concours contribuant à l'éducation à la citoyenneté - second degré - 2019-2020](#) (PDF de 795.3 ko)
Courrier du référent académique "Mémoire et Citoyenneté" adressé aux professeurs du second degré - 4 octobre 2019

Le **Pôle civisme et citoyenneté** reste à votre écoute pour vous conseiller ou accompagner les projets que vous aurez à coeur de mettre en oeuvre pour et par les élèves.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.